



BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2025-2026

N°06 du 29.07.2025

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

-  [Aptitude médicale.pdf](#)
-  [Couleur de licence et statut JFL.pdf](#)
-  [Les mutations.pdf](#)
-  [Jouer dans un 2ème club - Quelles solutions.pdf](#)
-  [Recrutement d'un joueur arrivant de l'étranger.pdf](#)
-  [Recrutement d'un joueur JNFL en championnat de France- Pré National.pdf](#)
-  [Rappel général et compétence 2025-2026.pdf](#)
- 

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroidformatiquedeclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

Secrétariat

Calendrier administratif Comité Isère Basket 2025/2026

Le calendrier administratif 2025/2026 est disponible en consultation [en cliquant ici](#)

Candidatures évènements et formations 2025/2026

Chaque club est invité à compléter le formulaire disponible [en cliquant ici](#) pour les **évènements et formations du Comité à organiser pendant la saison 2025/2026**.

Vous devez indiquer pour chaque organisation si votre club est candidat ou non. Ce formulaire (une saisie par club) doit être renseigné **pour le 22 août 2025** au plus tard.

Les clubs retenus seront annoncés lors du Campus Départemental.

Chaque club a reçu par mail (correspondant et président) une demande de mise à jour des coordonnées des membres élus. Il est essentiel que ces informations soient à jour car ce sont les seules qui serviront pour tout contact de la part du Comité.

De nombreux clubs n'ont pas répondu (un mail de rappel leur a été adressé)

Il est capital de vérifier les informations et surtout que **l'intégralité des renseignements soient saisis (nom, Prénom, fonction, adresse postale, adresse électronique, téléphone, etc..)**.

Afin d'être au plus vite à jour sur les bonnes coordonnées, merci de nous communiquer dès à présent, et si besoin tout au long de l'année, les éventuelles modifications à apporter (nouveaux membres, changement de téléphone, adresse électronique, adresse postale, etc.).

Tous les élus du Conseil d'Administration (PRÉSIDENT, CORRESPONDANT, TRÉSORIER, RÉFÉRENT LICENCES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL) ont l'obligation d'être licenciés.

Les clubs concernés :

- PAYS D'ALLEVARD
- JS CREMIEU
- GRESIVAUDAN BASKET CLUB
- SPORTING CLUB DE GIERES
- TERRES FROIDES BASKET
- A ST ANDRE BASKET
- US SASSENAGEOISE
- BC ST CLAIR SUR GALAURE
- LA TRONCHE MEYLAN CORENC BASKET
- BC BEAUVOIR DE MARC
- BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE
- ASEL ST MARTIN D'URIAGE
- BC DE RUY MONTCEAU
- CHATONNAY BC DES ETANGS
- AVENIR BASKET CHAMPIER

Merci pour votre diligence.

Evènementiel

Campus Départemental 2025



Le Comité de l'Isère organise son Campus Départemental le dimanche 14 septembre 2025 à TSF Voiron. Il s'agit de la journée de présaison à destination des dirigeants, des entraîneurs U15 à Seniors et des arbitres départementaux. La participation est gratuite pour l'ensemble des participants.

Les inscriptions sont à effectuer [en cliquant ici](#) avant le vendredi 5 septembre 2025.

Le rendez-vous est fixé le dimanche 14 septembre 2025 à 9h pour l'ensemble des participants inscrits et licenciés.

PARCOURS DIRIGEANTS

Chaque club évoluant en championnat isérois doit impérativement être représenté par un dirigeant *a minima*.

Programme

9h / 9h30 : accueil, forum des commissions, collation de bienvenue

9h30/10h15 : présentation des nouveautés 2025-2026.

10h15/11h15 : conférence « *actualités fédérales* » avec Christian AUGER et Stéphanie PIOGER, vice-présidents de la FFBB.

11h15/12h15 : conférence « *règlementation des associations sportives* » avec le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports.

12h15/12h30 : clôture.

PARCOURS TECHNICIENS

La participation pour les entraîneurs des équipes évoluant en D1 pour les catégories U15, U18 et Seniors est obligatoire. Elle est facultative mais recommandée pour les entraîneurs des catégories D2 et D3 U15, U18 et Seniors

➤ [Consulter la charte de l'entraîneur 2025-2026.](#)

➤ [Consulter les règles de participation aux formations continues 2025-2026.](#)

Programme

9h / 9h30 : accueil, forum des commissions, collation de bienvenue.

9h30/10h15 : présentation des nouveautés 2025-2026.

10h15/11h30 : intervention commune techniciens/entraîneurs « *la défense autour des écrans porteurs* ».

11h45/12h45 : intervention technique « *relance et continuité offensive* ».

12h45/13h : clôture.

PARCOURS ARBITRE DÉPARTEMENTAL

La participation de tous les arbitres de niveau départemental est obligatoire. Le Campus est le stage de début de saison leur permettant de valider leur statut pour la saison 2025-2026.

Programme

9h / 9h30 : accueil, forum des commissions, collation de bienvenue.

9h30/10h15 : présentation des nouveautés 2025-2026.

10h15/11h30 : intervention commune techniciens/entraîneurs « *la défense autour des écrans porteurs* ».

11h45/12h45 : QCM et intervention répartition.

13h/14h : repas au self de TSF.

14h/17h : séquence d'ateliers en groupe

17h/17h15 : clôture.

Finances

Réaffiliations et cotisation départementale 2025/2026 – DERNIER RAPPEL

A ce jour, sauf erreur ou omission de notre part, les clubs suivants n'ont pas réglé la facture correspondante pour la saison 2025/2026 :

- ARA0038030 – AVENIERES VEYRIN THUELLIN (COTISATION DEPARTEMENTALE)
- ARA0038124 – CHATONNAY BC DES ETANGS
- ARA0038148 – BASKET 2 ALPES
- ARA0038079 – BEARS BASKET (COTISATION DEPARTEMENTALE)

Sans réception du règlement en fin de semaine, le montant dû sera majoré de 10 % conformément aux dispositions financières du Comité.

Qualifications

Assistance licences 2025/2026



Comme évoqué lors de la dernière visioconférence « Référénts licences », et afin de vous accompagner au mieux dans la gestion des licences, nous mettons en place différents outils sur notre site internet :

- Fiches pratiques
- Foire aux questions
- Documents types

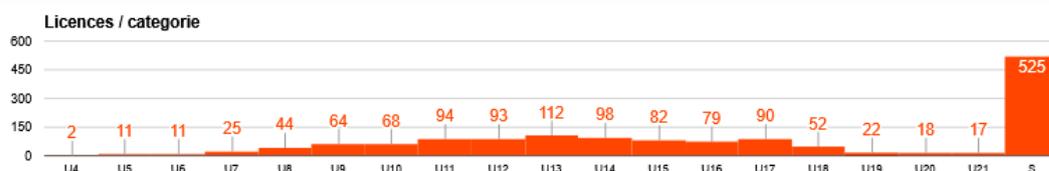
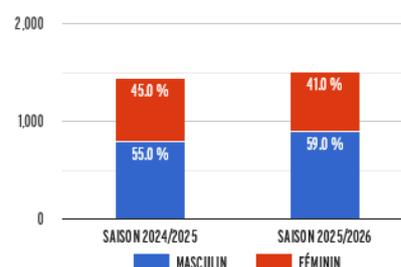
[Accédez à la page Assistance Licences](#)

Nous vous encourageons à consulter régulièrement cet espace pour rester informés des dernières mises à jour. Cet espace sera progressivement enrichi avec de nouveaux outils pour vous aider.

Statistiques licences 2025/2026

LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 29 JUILLET

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2024/2025	646	45.0%	795	55.0%	1441
SAISON 2025/2026	611	41.0%	896	59.0%	1507
EVOLUTION	-35		101		66
EVOLUTION %	-5.0%		13.0%		5.0%



Préinscriptions 2025/2026 – RAPPEL

Depuis le 1^{er} juillet, toutes les demandes de licence à l'état « *validées groupement sportif* » passent en « licences générées » à la condition que le président du club ait fait sa demande de licence et que le club l'ait validée.

Tant que la licence du président du club n'est pas au statut « *validée groupement sportif* », les autres licences ne pourront pas être générées.

Liste des clubs dont le président n'est pas licencié à ce jour :

- ARA0038083 – BASKET CLUB BEAUVOIR DE MARC
- ARA0038098 – ASEL ST MARTIN D'URIAGE
- ARA0038126 – BASKET CLUB EYZIN PINET
- ARA0038148 – BASKET 2 ALPES

Merci donc aux présidents des clubs ci-dessus de faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

A l'attention des référents licences

Nous constatons déjà, lors des vérifications de licences, beaucoup d'anomalies concernant les photos.

Pour rappel :

- La photo ne doit faire apparaître que le visage et non pas le buste voire le corps entier du licencié !
- La photo doit être récente et ressemblante au format d'une photo d'un titre d'identité. Elle doit correspondre à l'âge du licencié
- Être nette, sans surcharge ni tampon ou altération.
- Le fond ne doit pas être surchargé, ni en filigrane.
- Présenter un visage dégagé, les yeux visibles et ouverts.
- Présenter un visage face à l'objectif, la tête droite.
- La monture des lunettes ne doit pas masquer les yeux.
- Les verres teintés ou colorés sont interdits.

02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Compétitions 5x5

Calendrier sportif 2025/2026

La version n°3 du **calendrier sportif 2025/2026** [est disponible en cliquant ici](#).

SENIORS - Saisie des horaires des matchs à domicile

A la suite de la publication des calendriers des championnats seniors départementaux la semaine dernière, chaque club a la possibilité de modifier l'horaire de ses matchs à domicile **jusqu'au lundi 1^{er} septembre 2025 inclus**. Il faut pour cela se rendre dans le menu *Championnats* → *Saisie des résultats* ([cliquez ici pour télécharger le tutoriel](#)). Les changements de week-end et les inversions par l'intermédiaire de ce module sont strictement interdits. A partir du 2 septembre 2025, il faudra procéder par demandes de dérogations.

Attention : vous devez impérativement respecter les plages horaires proposées pour tout changement horaire hors dérogation. En seniors, les matchs peuvent démarrer :

- Le samedi de 18h à 21h
- Le dimanche de 10h à 17h30

En cas d'heure saisi non-conforme, la Commission des Compétitions 5x5 modifiera d'office et indiquera l'heure par défaut de votre équipe.

Dès à présent, des demandes de dérogation peuvent être émises pour toute demande d'inversion, de changement de week-end et de changement d'heure non conforme au règlement.

Tous les matchs de la 1^{ère} phase devront être joués au plus tard le 14 décembre 2025 pour l'ensemble des divisions.

Nous vous rappelons que les forfaits généraux d'équipes ne sont pas soumis à une pénalité financière s'ils interviennent au moins trois semaines avant le démarrage du championnat, soit avant le 30 août 2025. Toutefois, le montant de l'engagement reste acquis au Comité départemental.

Une facture correspondant aux montants des engagements seniors sera envoyée ultérieurement aux trésoriers des clubs.

Pour mémoire, il est possible de :

	Jusqu'au lundi 1 ^{er} septembre 2025 inclus	À partir du 2 septembre et au moins 30 jours avant la rencontre
Changer l'horaire d'une rencontre à domicile sur le même week-end sportif et dans le respect des plages horaires réglementaires	DIRECTEMENT SUR FBI DANS LE MODULE SAISIE DES RÉSULTATS	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION

Changer l'horaire d'une rencontre à domicile sur le même week-end sportif <u>hors</u> plages horaires réglementaires	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION
Changer l'horaire d'une rencontre à l'extérieur	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION
Déplacer une rencontre à un autre week-end	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION
Déplacer une rencontre sur un week-end protégé (cf calendrier sportif général)	INTERDIT	INTERDIT
Procéder à une inversion de rencontre	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION
Changer le lieu de la rencontre (modification de salle)	DIRECTEMENT SUR FBI DANS LE MODULE SAISIE DES RÉSULTATS	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION (validation automatique)

Par ailleurs, il est strictement interdit d'émettre une demande de dérogation pour un changement de date et/ou d'horaire et en même temps changer la date et/ou l'horaire dans le module FBI sans que le club adverse ait donné son accord.

Nous vous invitons à prendre note de ces consignes et à les respecter. À défaut, la Commission des Compétitions 5x5 modifiera d'office les éléments saisis.

Merci d'anticiper la gestion de vos plannings à domicile pour éviter d'avoir des dérogations de dernière minute en raison d'horaires qui ne conviendraient finalement pas !

Gestion des dérogations

Vous trouverez [en cliquant ici](#) le calendrier de gestion des dérogations.

Chaque demande de dérogation doit être motivée par le club émetteur. Le club adverse dispose de 5 jours calendaires pour répondre à la demande de dérogation. Sans réponse de sa part dans les délais, la Commission des Compétitions 5x5 validera d'office la demande en cours. Les demandes de dérogations doivent être émises :

- Au plus tard 30 jours avant la date de la rencontre (U13, U15, U18, SENIORS).
- Au plus tard 5 jours avant la date de la rencontre (U11).

JEUNES - Engagements 2025/2026

Les engagements pour les championnats départementaux U13 à U21 2025/2026 sont désormais ouverts.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES U13, U15, U18 & U21 5x5](#)

Seules les équipes engagées **avant le 27 août 2025** pourront participer à la première phase du championnat.

RAPPEL : les équipes de CTC doivent être engagées sur le formulaire du club porteur uniquement.

Seules les équipes qui aspirent à jouer en championnat régional à partir de la 2^e phase doivent être engagées en pré-ligue. Il ne sera pas possible d'en refuser l'accession.

Les équipes engagées en pré-ligue sont soumises à la Charte de l'Entraîneur et au règlement du niveau régional, dont les règles de participation sont les suivantes :

	U13M / U13F	U15M / U15F	U18
Nombre de joueurs.ses minimum / Minimum autorisés.ées en Championnat Régional.	7 Minimum	7 Minimum	5 Minimum
	10 Maximum	10 Maximum	10 Maximum
Nombre minimum de joueurs.ses du club porteur d'une IE sur la feuille	3	3	3
Licences 1C, 2C, OCT, 1CAST, 2CAST, 1CASTCTC, 2CASTCTC)	3	3	5 (dont 2 max 2C ou 2CASTCTC ou 2CAST)
Licences OC max	Sans limite	Sans limite	Sans limite

ATTENTION : les clubs ayant une équipe U13, U15 ou U18 qualifiée en championnat régional, et qui font le choix **d'engager leur équipe n°2 en division pré-ligue** doivent respecter les règles suivantes :

- 10 joueurs/euses devront être brûlé.e.s en équipe n°1.
- **Un seul joueur muté ou prêté maximum pourra participer avec l'équipe n°2.**

Engagements jeunes réceptionnés du mercredi 23 au mardi 29 juillet 2025, 20h :
- ARA0038136 UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE

MINI BASKET - Engagements 2025/2026

Les engagements U9 et U11 2025/2026 sont désormais ouverts.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES U9 & U11](#)

Seules les équipes engagées **avant le 27 août 2025** pourront participer à la première phase du championnat.

En U11, vous avez la possibilité d'attendre la deuxième phase du championnat, qui débutera le 8 novembre 2025. Un formulaire sera mis en place pour la deuxième phase. Il sera ouvert du 10 septembre au 12 octobre 2025.

Les équipes en collaboration au sein d'une CTC ne sont pas autorisées en mini-basket.

Engagements mini-basket réceptionnés du mercredi 23 au mardi 29 juillet 2025, 20h :
- ARA0038021 BBC EYBENS POISAT
- ARA0038099 AVENIR BASKET CLUB DES COULEURS
- ARA0038122 ARTAS BASKET CLUB
- ARA0038136 UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE

Jeunesse

Label École Française de Mini-Basket

Les clubs qui doivent renouveler leur label, peuvent d'ores et déjà commencer à préparer leurs documents pour une ouverture de la plateforme courant août. Les clubs souhaitant faire leur 1^{ère} demande ou ayant par le passé, entamé une démarche sans qu'elle n'aille jusqu'au bout, peuvent également préparer leurs documents et justificatifs.

Nous restons disponibles pour vous accompagner dans vos démarches afin que votre dossier soit validé au plus tôt et que vous puissiez être labellisés pour les trois saisons (2025/2026-2026/2027-2027/2028).

EFMB Club labélisés :

ARA0038039 - SO PONT DE CHERUY CHARVIEU CHAVANOZ BASKET-BALL
ARA0038056 - LA TRONCHE MEYLAN BASKET
ARA0038057 - BC LA TRONCHE MEYLAN
ARA0038121 - BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN

Vivre Ensemble

Demande de labels Vivre Ensemble

Pour faire votre demande de labellisation quel que soit la pratique (Basket Santé, Micro-Basket, Basket Inclusif...) vous devez faire votre demande via FBI dans l'onglet – Organisme – Gestion des labels. Vous pouvez, dès à présent, faire vos demandes pour 2025/2026. Les labels VxE sont à renouveler tous les ans.

Micro-Basket Clubs labélisés 2025/2026 :

ARA0038013 - GROUPE SPORTIF CHASSE SUR RHONE
ARA0038028 - ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRE BASKET
ARA0038038 - ISERE SAVOIE PONT BASKET
ARA0038039 - SO PONT DE CHERUY CHARVIEU CHAVANOZ BASKET-BALL

Basket Santé Clubs labélisés 2025/2026 :

ARA0038013 - GROUPE SPORTIF CHASSE SUR RHONE
ARA0038081 - BASKET CLUB LES ABRETS

Basket Inclusif Clubs labélisés 2025/2026 :

ARA0038039 - SO PONT DE CHERUY CHARVIEU CHAVANOZ BASKET-BALL
ARA0038170 - PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

